

## Doctorant·e, je fais entendre ma voix avec la CGT !

30 novembre 2022

Du 1er au 8 décembre, tout le personnel de l'enseignement supérieur et de la recherche doit élire ses représentant·es lors des élections professionnelles. Ces élu·es joueront un rôle dans les domaines de la santé et des conditions de travail, de l'organisation du travail dans l'établissement, des conditions de recours et du cadrage de l'emploi contractuel.

Tous ces aspects nous touchent directement en tant que doctorant·es : organisation de la précarité par les établissements, absence de bureau et du matériel nécessaire à notre travail, conflit avec la direction de thèse, licenciement de doctorant·es en cours de contrat, durcissement des conditions de réalisation de la thèse (refus de réinscription, multiplication des tâches annexes à sa recherche...), emploi généralisé de vacataires pour assurer les cours, etc.

Toutes ces problématiques relèvent des différentes instances à élire en décembre : le Comité social d'administration d'établissement (CSA) et sa Formation spécialisée santé et sécurité au travail (F3ST), la Commission consultative paritaire des agent·es non-titulaires (CCP-ANT) et le CSA ministériel.

Souvent mal inclus dans le fonctionnement de ces instances, mal informé·es sur leur fonctionnement et sur nos droits en général, il est plus que temps pour nous d'y prendre notre part. Le nouveau collectif doctorant de la CGT FercSup exprime cette volonté, dans les instances comme dans la lutte.

Du national au local, la CGT prend acte de cette nécessité et présente sur ses listes des doctorant·es engagé·es avec tou·tes ses candidat·es pour la défense de nos droits !

J'ai voté, et maintenant ? On s'organise dans la CGT : [collectif-doctorant@fercsup-cgt.net](mailto:collectif-doctorant@fercsup-cgt.net)

1er au 8 décembre 2022  
Élections professionnelles

JE VOTE  
la  
cgt  
FERC  
sup

essentielle  
pour nos droits  
pour le service public

